

La balle est dans le camp de la tutelle

L'AJP et la SDR de « L'Avenir » ont, par courrier, demandé à Valérie De Bue, ministre de tutelle, d'annuler le plan social décidé par la direction des ÉdA.

● La rédaction

Un courrier de l'Association des journalistes professionnels (AJP) et de la Société des rédacteurs de *L'Avenir* (SDR) a été adressé jeudi soir à la ministre de tutelle de Nethys, Valérie De Bue. Cette lettre, présentée à l'assemblée générale du personnel des ÉdA jeudi dernier, attend de la sorte une réaction de la ministre, dans le cadre du plan social, appelé pudiquement par la direction « plan ou projet de transformation. »

« Notre demande porte sur la décision relative au plan de restructuration imposé à *L'Avenir* (procédure Renault), est-il expliqué dans le courrier envoyé à la tutelle. Ce plan postule la suppression de 25 % de l'effectif (60 équivalents temps plein, environ 70 personnes donc, dont 36 ETP à la rédaction). Il est accompagné d'un « plan de redéploiement » qui n'en porte malheureusement que le nom : le management de

« Le management de l'entreprise ne sait pas où il va, n'a aucune proposition réaliste de redéploiement »

l'entreprise ne sait pas où il va, n'a aucune proposition réaliste de redéploiement. Ce plan de suppression d'emplois est létal pour l'entreprise qui doit rattraper un retard numérique important, dû à l'inertie de l'actionnaire pendant quatre ans (absence de formations, absence d'investissements, paralysie des décisions...) »

Le courrier en question rappelle aussi que cette absence de gestion et de vision a été confirmée en audition devant le Parlement wallon le 8 novembre dernier par Jos Donville, qui n'a convaincu ni en interne ni en externe de la pertinence des plans de redéploiement envisagés.

« L'actionnaire Nethys fait en réalité porter sur le personnel les conséquences de son inertie coupable, de son absence dramatique de vision, de son inexpérience dans le secteur de la presse, peut-on lire dans ce courrier. Or, selon des observateurs avisés du secteur (cf. audition d'IPM), il est parfaitement possible de redéployer *L'Avenir* sans passer par un plan de restructuration de cette ampleur. »

D'où la sollicitation de l'AJP et de la SDR « que la tutelle annule la décision de plan social, qu'elle déclare nulle et non avenue la procédure de li-

ciement collectif, et qu'elle enjoigne aux actionnaires du journal de geler l'emploi à son niveau actuel pendant une période de six mois au moins. »

L'AJP et la SDR, en conclusion, disent craindre que des licenciements ciblés (de certains journalistes, certains délégués,...) soient pratiqués par le management.

Au moment de rédiger ces lignes, Valérie De Bue n'a pas encore donné suite à ce courrier.

Conseil d'entreprise ce lundi

Le personnel de *L'Avenir*, lui, est toujours dans l'attente, alors que, ce lundi matin, un nouveau conseil d'entreprise extraordinaire est programmé dès 9h. Une nouvelle négociation se tiendra l'après-midi entre les délégués syndicaux et la direction, centrée sur les conditions de départ des plus de 56 ans. Est-il encore utile de préciser que ces conditions sont jugées inacceptables, contrairement à ce que prétend la direction, qui argue du « souhait de nombreux collègues de bénéficier des possibilités actuellement existantes de départs en prépension. » Au sein de l'entreprise, nous n'avons encore rencontré aucun collègue pressé de partir dans des conditions jugées indécentes par les syndicats. ■

COURRIERS DES LECTEURS

Lecteurs et actionnaires ?

• Anne MOINY, Huy

La pression vécue par le personnel de L'Avenir doit être intenable ! Ce jeu de pions orchestré par des organismes peu fiables tels que Nethys essaye de détruire la dernière énergie des journalistes et techniciens du quotidien. Je voudrais les remercier de continuer, dans de telles circonstances, à nous informer. Surtout continuez ! C'est votre grande force face à la pression qui espère vous voir abandonner. Et si nous devenions les actionnaires de notre quotidien ? Verser de 5 à 10 euros en plus de notre abonnement, selon les bourses, pourrait constituer un capital non négligeable, qui serait géré par le personnel du journal et permettrait plus d'indépendance à celui-ci. Certes cela nous coûterait financièrement, notre information serait une « perle de culture » que nous nous offririons chaque jour, mais quel bien-être et quel sentiment de solidarité et de liberté nous envahiraient ! Utopie, naïveté, bêtise ? À vous de me répondre. ■

Cent ans

• Françoise LISON-LEROY

Tu as lu L'Avenir ?
 Tout un siècle est dedans.
 Cent ans.
 Tu cherches ton journal ?
 L'Avenir est devant.
 Cent ans.
 On te casse le moral ?
 L'Avenir sort les dents.
 Cent ans.
 Tu crains pour L'Avenir.
 C'est pas vrai qu'on le vend !
 Cent ans.
 Celles et ceux de L'Avenir
 sont au cœur du tourment
 Cent ans
 Tu le dis, au réveil :
 L'Avenir, je l'attends. ■

Le politique ?

• Joël JAMINET, Hotton

Devant le refus de vente à IPM, la Région s'en mêle. L'intervention du politique dans un drame social n'a pas toujours fait que des heureux. Il suffit de se rappeler la plongée de Caterpillar ou le poing serré de M. Marcourt contre Arcelor Mittal. On allait voir ce qu'on allait voir... et on a vu. Ici, ce sont 60 personnes qui se retrouvent entre le marteau et l'enclume... Dans une histoire où le politique risque encore de ne pas sortir grandi... ■